



Jean LIEVEN – 1, avenue Lucien Brétignières – 78850 Thiverval-Grignon
01.30.79.95.57 / 06.83.04.29.10
j.lieven@terresinovia.fr

Terres Inovia mène régulièrement des enquêtes portant sur la conduite de la culture du colza. L'objectif est d'étudier les disparités de pratiques des agriculteurs et d'analyser les évolutions par rapport aux dernières enquêtes. Les données sont collectées et traitées à partir de formulaires remplis et renvoyés par les agriculteurs sur la base du volontariat. Les répondants ont choisi une parcelle représentative de leur exploitation.

Nous remercions tous les agriculteurs qui ont consacré du temps pour répondre à cette enquête.

Méthode et échantillonnage

Près de 25 000 questionnaires papier et 5 300 courriels ont été envoyés en août 2018 aux agriculteurs des 60 départements français couvrant 95 % de la sole nationale en colza. Le retour des questionnaires a permis de constituer un fichier de 1 800 fiches.

En Normandie, 2 274 questionnaires avaient été envoyés dans les départements 27, 76, 14 et 61. En retour, 124 fiches ont été analysées (taux de réponse = 5,5 %). Le taux de réponse est homogène entre les différents départements enquêtés. L'échantillon est équilibré entre les 4 départements normands retenus.

Pour chaque variable traitée, les résultats sont ramenés à l'échelle de la surface en tenant compte d'une double pondération (poids du département auquel est rattachée la parcelle par rapport à la sole nationale et poids de chaque exploitation enquêtée par rapport à la surface départementale enquêtée).

Synthèse des résultats

Contexte de l'exploitation et des parcelles enquêtées

Dans cette enquête, les exploitations orientées « grandes cultures » couvrent 64 % du territoire et celles en polycultures-élevage 35 %. Les sols sont majoritairement limoneux sains. La SAU des exploitations enquêtées s'élève en moyenne à 153 ha (contre 165 à l'échelle nationale) dont 15 % en moyenne sont consacrés au colza (17 % au niveau France). Le potentiel moyen des parcelles enquêtées est proche de 40 q/ha en colza et 90 q/ha en blé. Les surfaces non drainées sont dominantes (83 % des surfaces enquêtées). Le colza succède à un blé pour 65 % des surfaces et une orge pour 31 %. Les pailles du précédent sont ramassées dans 55 % des cas, ce qui reflète bien la part d'exploitations en polyculture-élevage. Les enquêtés sont majoritairement des producteurs en rotation courte sur 3 ans (colza-blé-orge pour 52 % des ha en 2018 et 64 % en 2014). Pour 56 % des surfaces qui représentent l'échantillon enquêté, 4 cultures différentes sont renseignées sur un historique de 6 ans.



Travail du sol et semis

Le labour avant semis de colza domine : 62 % des surfaces, contre 33 % à l'échelle nationale. Dans l'enquête 2014, la part de labour atteignait 55 % des surfaces environ. Le semis direct est marginal (1 % des surfaces environ contre 6 % à l'échelle France en 2018).

Le semoir à céréales est utilisé en grande majorité en Normandie (91 % des surfaces contre 70 % en France) avec des densités qui sont globalement en adéquation avec les recommandations (30 à 60 graines/m²). Le semoir combiné avec herse rotative couvre 81 % des surfaces normandes (55 % France). Le semoir monograine est rarement utilisé (1,4 % contre 18 % à l'échelle France). Ces pratiques de semis évoluent peu dans la région d'années en années.

10 % des surfaces enquêtées en Normandie avaient des densités élevées (>60 graines/m²) contre 21 % en 2014.

80 % des surfaces étaient implantées avant le 6 septembre et 20 % des parcelles implantées avant le 23 août. La date médiane de semis était le 30/08/2017 (contre 31 août dans l'enquête 2014).

Semences et variétés

Les semences exclusivement de ferme ont été utilisées sur 10 % des surfaces en 2018 contre 28 % en 2014. Les mélanges semences de ferme + semences certifiées couvraient 14 % de la sole des répondants normands en 2018 (contre 7 % en 2014). Ces chiffres sont conformes aux statistiques nationales. On note en Normandie une tendance à la hausse des mélanges ferme + certifiées et une baisse des semences exclusivement de ferme.

Les variétés les plus utilisées étaient DK EXCEPTION (variété n°1 en France en 2018), ES MAMBO et les éruciques RAMSES et ROCCA, couvrant 60 % des surfaces enquêtées à elles quatre. En Normandie, 90 % des surfaces étaient semées avec des hybrides en 2018 (contre 60 % en 2014). Au niveau France, on est passé de 81 à 93 % en 5 ans.

Une augmentation des surfaces cultivées en colza associé a été observée : évolution de 3 à 8 % des surfaces en Normandie entre 2014 et 2018 (contre 7 à 12 % au niveau France).

Fertilisation

45 à 50 % des surfaces en Normandie ont reçu un apport automnal (idem moyenne nationale France). Les effluents type fumier et fientes de volailles sont les plus représentés.

La dose d'azote minérale moyenne apportée est de 178 u en parcelles sans effluents organiques (contre 180 u à l'échelle nationale) et 165 u en parcelles avec effluents organiques avant colza (contre 156 u à l'échelle nationale). Près de 30 % des répondants ont recours au satellite comme OAD pour le calcul de la fertilisation minérale (contre 20 % à l'échelle nationale). 30 % des surfaces colza ont vu leur biomasse estimée avant et après hiver par la méthode des pesées manuelles.

Soufre : 82 % des surfaces ont reçu du soufre (contre 87 % à l'échelle France) pour une dose moyenne de 65 u chez ceux qui l'ont apporté (contre 71 u échelle France).

55 % ont reçu du phosphore (contre 64 % à l'échelle France) pour une dose moyenne de 58 u (contre 67 u à l'échelle France). Pas d'évolution constatée sur ce point par rapport à l'enquête 2014.

46 % ont reçu du potassium (contre 43 % à l'échelle France) pour une dose moyenne de 79 u (contre 69 u à l'échelle France)

17 % des surfaces de colza ont reçu du bore en Normandie (idem statistiques France).

19 % ont reçu également un produit type biostimulant.



Désherbage

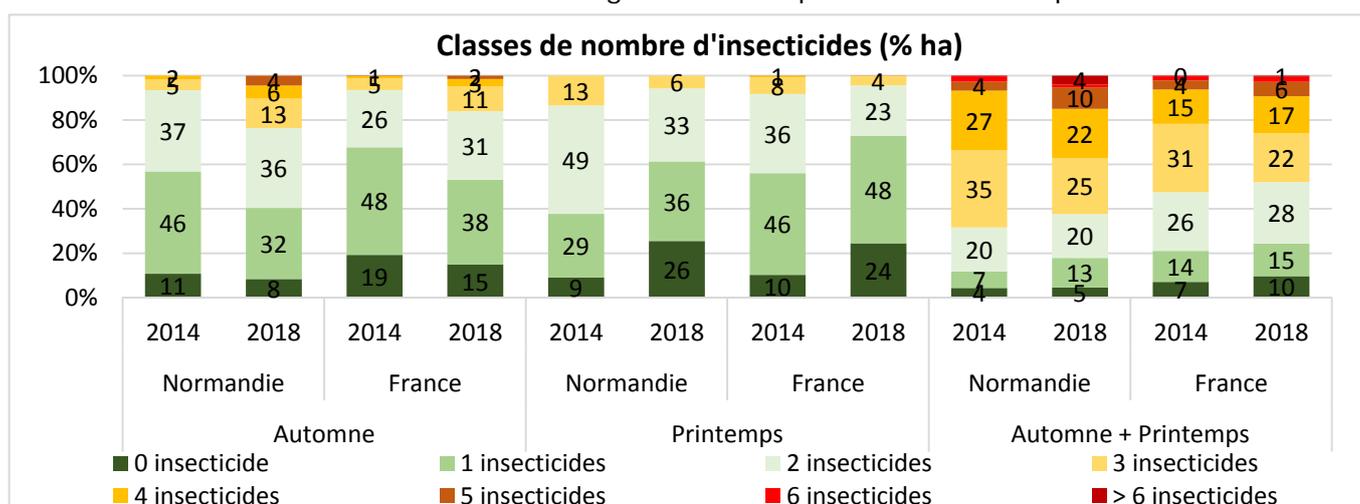
En Normandie, les agriculteurs sont moins nombreux à appliquer un herbicide non sélectif au cours de l'interculture (18 % en Normandie contre 36 % à l'échelle nationale). La napropamide en présemis incorporé représente 8 % de la sole (10 % en 2014). Le désherbage reposant sur une base « post-semis/prélevée » couvrirait 81 % de la sole colza dans l'enquête 2018 (95 % en 2014). 20 % des surfaces ont reçu un herbicide de post-précoce (type Novall, Alabama) contre 16 % en 2014. 32 % des surfaces reçoivent au moins un anti-graminée (AG) foliaire (idem statistique France), 55 % le racinaire propyzamide (légèrement supérieure au chiffre national), 26 % le produit Ielo / Yago / Biwix et 7 % un anti-dicotylédones spécifique (type Callisto, Cent7). En moyenne, on totalise 2.5 passages herbicides en colza en Normandie (idem 2014) contre 2,7 à l'échelle France. Le binage reste très marginal (< 1,5 % des ha).

Les adventices principalement citées comme étant problématiques par les agriculteurs sont le ray-grass et la matricaire. 93 % des agriculteurs étaient satisfaits de leur programme de désherbage en Normandie (contre 89 % à l'échelle France).

Insecticides

Pour 53 % des surfaces en Normandie, une seule application d'anti-limaces a été réalisée et principalement en post-levée. 35 % des hectares n'ont pas été protégés en 2018. Ces chiffres corroborent avec ceux de l'échelle nationale.

A l'automne, le nombre moyen d'insecticides appliqués est de 1,9 en Normandie (contre 1,5 en France). Les principaux insectes ciblés à l'automne sont la grosse altise et le charançon du bourgeon terminal. A l'automne 2017, 8 % des surfaces des enquêtés en Normandie n'ont reçu aucun traitement insecticide (15 % France) et 23 % ont reçu au moins 3 insecticides (17 % France). Le recours aux insecticides d'automne est en augmentation depuis la dernière enquête.



Au printemps 2018, le nombre moyen d'insecticides s'élève à 1,2 en Normandie contre 1,1 en France. 26 % des surfaces enquêtées en Normandie n'ont reçu aucun traitement insecticide de printemps (24 % France) et 39 % ont reçu au moins 2 insecticides (27 % France). Le charançon de la tige et les méligèthes étaient majoritairement visés par ces interventions. Le recours aux insecticides de printemps était plus faible en 2018 par rapport à 2014.

En moyenne sur la durée de la campagne, 3 insecticides étaient appliqués en Normandie contre 2,5 pour la France. Cette statistique est égale à celle de 2014 mais masque une forte variabilité.

Régulateurs et fongicides

La Normandie est la première région utilisatrice de régulateurs. 10 % des surfaces ont reçu un régulateur à l'automne 2017 (idem enquête 2014). Au printemps, ce sont 28 % des surfaces normandes qui ont reçu un régulateur contre 15 % à l'échelle nationale. 6 % des surfaces ont été régulées à l'automne et au printemps. 40 % de la sole n'a pas été régulée en Normandie, contre 75 % au niveau France.

La Normandie est aussi la 1^{ère} région utilisatrice de fongicides au printemps (1,7 en moyenne contre 1,3 France). Près d'un hectare sur deux bénéficie de deux fongicides à floraison en Normandie (1 ha sur 4 à l'échelle France).

Récolte et rendement

La date médiane de récolte 2018 de colza en Normandie est notée au 23 juillet, ce qui est exceptionnellement précoce. 20 % des récoltes étaient faites au 15 juillet et 80 % au 30 juillet.

L'utilisation de la coupe rallongée est effective pour 76 % des surfaces enquêtées (81 % au niveau France).

En 2018, le rendement moyen chez les enquêtés a été de 35,2 q/ha (contre 38.5 q/ha de moyenne quinquennale, voir tableau ci-dessous). 84 exploitants normands sur 124 ayant répondu à l'enquête ont signalé un accident en cours de culture : excès d'eau pendant l'hiver, ravageurs, gel et manque d'eau durant la floraison.

Les moyennes de rendements de l'enquête sont au-dessus des estimations du Ministère, ce qui est conforme aux écarts observés habituellement dans ce type d'enquête.

Le rendement 2018 a été en Normandie de 9 % en-dessous de la moyenne quinquennale d'après les enquêtes Terres Inovia (11 % d'après le Ministère).



	Rendement 2018 (q/ha)			Moyenne quinquennale 2013-2017 q/ha		
	Nombre parcelles	Enquête TERRES INOVIA	Estimation AGRESTE (Ministère)	Nombre parcelles	Enquête TERRES INOVIA	Estimation AGRESTE (Ministère)
Calvados	33	36,7	33	30	40,2	37,8
Orne	30	33,0	30	31	37,0	33,0
Seine Maritime	27	37,1	35	29	40,1	39,0
Eure	33	34,6	33	29	38,7	36,6
France	1729	34,3	30,6	1651	35,9	34,3

Ce qu'il faut retenir

Cette enquête souligne des écarts notables d'itinéraire technique colza en Normandie par rapport à la « Ferme Colza France » :

- davantage de labour et de semis au semoir céréales (combiné herse rotative),
- des semis globalement plus tardifs, avec présence significative de variétés éruciques en Haute-Normandie,
- moins d'usage d'herbicide non-sélectif avant semis du colza,
- davantage de recours aux insecticides d'automne, régulateurs de croissance et fongicides au printemps,
- davantage de recours au satellite pour la fertilisation azotée,

Pour la région Normandie, le rapport pointe les principales évolutions suivantes par rapport à 2014 :

- baisse de la pratique de semis à base de de graines de ferme exclusivement
- développement des mélanges de semences certifiées + semences de ferme,
- développement de la pratique de semis de colza associé à des légumineuses gélives,
- hausse de la fréquence d'usage d'insecticides d'automne, baisse de l'usage des insecticides de printemps,
- hausse de l'usage de produits de biocontrôle.

Gwénola Riquet, Dominique Wagner, Jean Lieven